

# Inscription du Pélican frisé *Pelecanus crispus* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France



Paul Dufour<sup>1</sup>, Frédéric Veyrunes<sup>2</sup> & la CAF

Le Pélican frisé *Pelecanus crispus* est régulièrement signalé dans le nord et l'ouest de l'Europe, avec une recrudescence des observations au cours de la dernière décennie, qui coïncide avec un net accroissement des colonies européennes de l'espèce. Du fait du nombre élevé d'individus détenus en captivité, l'origine naturelle de la plupart de ces oiseaux a souvent été considérée comme douteuse. Or, même si à la différence du Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus*, migrateur au long cours, les populations européennes du Pélican frisé sont réputées sédentaires, l'espèce est capable de se déplacer sur de très longues distances et effectue des déplacements saisonniers parfois importants (IZHAKI *et al.* 2002). La possibilité d'une apparition naturelle de l'espèce hors de ses zones de présence habituelles reste donc plausible. C'est dans ce contexte que la CAF a entrepris de réviser le statut du Pélican frisé en France.

## STATUT DU PÉLICAN FRISÉ EN FRANCE

En dehors des étangs de la Dombes, Ain, où plusieurs individus captifs et bagués vagabondent en périphérie du parc des oiseaux de Villars-les-Dombes, l'espèce a été observée à dix reprises en France entre 1976 et 2017, dont sept depuis 2010, et elle était placée jusqu'à peu en catégorie D de la Liste des oiseaux de France (LOF). Parmi ces dix données, trois concernent des oiseaux formellement échappés de captivité, présentant une bague d'élevage ou un état du plumage incompatible avec une origine naturelle. Parmi les sept données restantes, la CAF a

décidé d'inscrire le Pélican frisé en catégorie A, sur la base d'un oiseau de type adulte observé en mai 2010 dans l'est du pays – Jura et Savoie. Un oiseau de 3<sup>e</sup> année au moins, noté en Alsace en 2016 et observé dans d'autres pays européens, a également été placé en catégorie A. Enfin, trois autres oiseaux ont été placés en catégorie D, un en catégorie E, tandis qu'une dernière donnée a été rejetée par la CAF. Nous revenons dans cette note sur l'explication de ces décisions.

## MENTIONS EUROPÉENNES DE L'ESPÈCE

Le Pélican frisé est actuellement inscrit en catégorie A sur la liste des pays suivants :

- Hongrie – 27 mentions jusqu'en 2015 (MME NOMENCLATOR BIZOTTSAG 2015);
- Italie – 11 données en A et quelques oiseaux récents non encore soumis (BRICHETTI & FRACASSO 2003; Giancarlo Fracasso/COI, comm. pers.);
- Pologne – 8 mentions jusqu'en 2018 (KOMISJA FAUNISTYCZNA 2011, STAWARCZYK *et al.* 2017);
- Autriche – 5 mentions (KHIL & ALBEGGER 2014);
- Pays-Bas – 1 oiseau en 1974-1975 (VAN DEN VLIET *et al.* 2003);
- Danemark – 1 mention en 2006;
- Royaume-Uni – 1 oiseau en 2016, vu aussi en France (MCINERNEY 2019).

À noter que plusieurs de ces observations concernent les mêmes oiseaux vus dans différents pays au cours de leur voyage à travers l'Europe, et que tous ces pays ont également des oiseaux considérés comme échappés et par conséquent classés en catégorie E.

Enfin, certains pays ont placé l'espèce en catégorie D en raison de la difficulté à exclure en toute sécurité des oiseaux échappés : l'Allemagne, avec

notamment un oiseau adulte en 2010 (vu en France, en Suisse et dans plusieurs autres pays) et un en 2016 (également vu en France et en Angleterre); la Suisse, avec un oiseau observé en 2010 (WASSMER *et al.* 2011); l'Espagne (Marcel Gil Velasco/SEO-BirdLife, comm. pers.). Notons que les comités des pays où l'espèce est inscrite en catégorie D pourraient revoir prochainement leur décision en fonction de celles prises par les pays voisins pour un même individu.

## POSSIBILITÉ D'UNE ORIGINE NATURELLE

### Répartition et mouvements

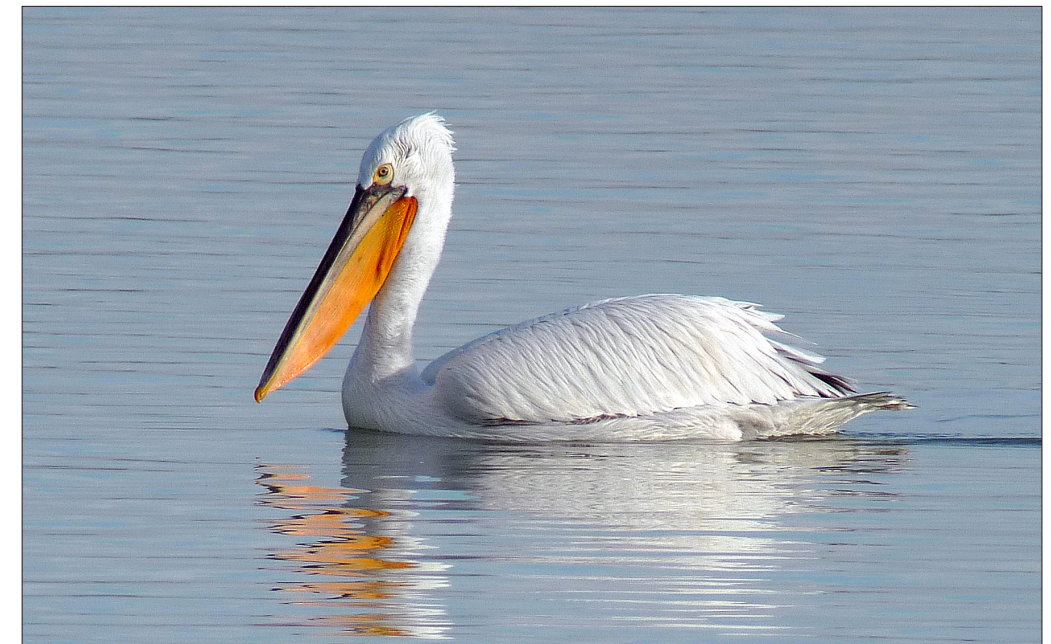
Les populations de Pélican frisé les plus proches de l'Europe de l'Ouest se situent dans le sud-est du continent, de la Serbie au Monténégro et du sud de la Grèce au nord des côtes de la mer Noire (Bulgarie, Roumanie, Ukraine). L'espèce niche également plus à l'est, de l'Azerbaïdjan à l'Asie centrale (ELLIOTT *et al.* 2019). Les populations européennes, souvent considérées comme sédentaires, se déplacent pourtant en dehors de la saison de reproduction sur des distances

courtes, et restent principalement dans l'est de la Méditerranée (CRIVELLI *et al.* 1991, MICHEV *et al.* 2011), alors que les populations asiatiques sont migratrices et vont passer l'hiver principalement de l'Iran au sous-continent indien (NADEEM *et al.* 2006). Ces mouvements saisonniers le long des côtes turques et le long de la côte ouest de la mer Noire, ainsi que le comportement migrateur des populations asiatiques, suggèrent la possibilité d'une apparition naturelle de l'espèce hors de ses zones de répartition habituelles.

### Patrons d'apparitions en Europe

JIGUET *et al.* (2008) ont évalué si les patrons d'apparition des Pélicans blancs, frisés et gris *Pelecanus rufescens* en dehors de leurs aires de distribution habituelles entre 1980 et 2004 pouvaient soutenir une origine naturelle. En compilant les données européennes, ces auteurs ont recherché des corrélations entre les occurrences en Europe du Nord et de l'Ouest et les patrons de dispersion saisonnière, les variations climatiques, le nombre d'oiseaux reproducteurs et le succès de repro-

1. Pélican frisé *Pelecanus crispus*, immature, lac du Der, Marne, décembre 2016 (Fabrice Croset). Immature Dalmatian Pelican.



<sup>1</sup> LECA, Université Grenoble-Alpes & CAF

<sup>2</sup> ISEM, CNRS, Université de Montpellier & CAF

duction sur les sites de nidification. Les résultats concernant le Pélican frisé montrent que les individus observés dans le nord et l'ouest de l'Europe pourraient avoir une origine naturelle. Les observations se répartissent en deux pics : l'un de mars à mai, l'autre en octobre. Le premier pourrait correspondre au dépassement d'aire d'adultes retournant sur les colonies (mars-avril) ou, plus tard, à la dispersion d'adultes en échec de reproduction (avril-mai). Le second pic pourrait quant à lui s'expliquer par la dispersion d'individus juvéniles ou immatures après la saison de reproduction lorsque les oiseaux quittent les zones de nidification. Enfin signalons que les colonies européennes du Pélican frisé – notamment en Grèce, Albanie et Roumanie – ont fortement augmenté ces dernières années, grâce à des mesures de conservation efficaces, à tel point que l'espèce a été récemment rétrogradée sur la Liste rouge de l'IUCN de la catégorie « Vulnérable » à « Quasi menacée » (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2019).

### Oiseaux bagués

Des programmes de baguage existent sur les colonies de l'est de l'Europe depuis les années 1980, notamment en Grèce et dans une moindre mesure en Bulgarie, en Roumanie, au Monténégro et en Albanie. Entre 200 et 300 oiseaux ont ainsi été bagués au cours de cette période, mais aucun n'a à ce jour été observé hors de l'aire de répartition de l'espèce (Alain Crivelli, comm. pers.).

### Statut en captivité

Le Pélican frisé est une espèce largement détenue en captivité – plus de 550 oiseaux en Europe en 2016 selon Species360 ([www.species360.org](http://www.species360.org)). Nous avons contacté la plupart des parcs zoologiques détenant l'espèce et les avons questionnés à propos du nombre d'oiseaux dans leurs collections, de leur état (éjointé ou volant), de leurs méthodes d'identification (bague, puce électronique) et de leurs connaissances d'oiseaux récemment échappés. Les réponses ont montré que la plupart de ces oiseaux ne sont pas capables de voler et que ces structures ne déplorent que très peu de cas d'oiseaux échappés. Signalons toutefois qu'il existe des parcs zoologiques où

certains oiseaux sont libres et volants, mais où a priori tous les individus sont bagués (ex : Milan). Quant aux pélicans du parc des oiseaux de Villars-les-Dombes, Ain, ils sont bagués et il n'y a plus d'individu volant depuis 2017 (E. Bureau, comm. pers.). Concernant l'identification, les pratiques changent : dans la plupart des cas, les oiseaux sont bagués et « micro-pucés », mais la puce électronique pourrait devenir à terme l'unique système d'identification. Il est ainsi à craindre que l'identification d'oiseaux échappés devienne de plus en plus délicate dans les prochaines années...

### Stationnement et comportement

Comme pour beaucoup d'oiseaux susceptibles d'être échappés de captivité, il est difficile d'émettre un jugement fondé sur leur comportement et leur temps de stationnement. D'après nos observations personnelles, le Pélican frisé peut être, selon les pays, une espèce farouche (p. ex. en Roumanie) ou plutôt confiante (aux abords des colonies grecques). De plus, sans menace, un oiseau peut rapidement changer son comportement et devenir plus confiant.

En général, les comités d'homologation et/ou d'avifaune ont tendance à rejeter l'admission en catégorie A d'oiseaux ayant stationné pendant une longue période. Toutefois, à la suite de l'afflux de Pélicans blancs qui avait touché le sud de la Sardaigne en février-mars 2008, avec près d'une soixantaine d'individus (malheureusement aucun noté en Corse...), un des oiseaux est resté fidèle à son étang pendant au moins quatre années (GRUSSU & ATZENI 2012).

### CATÉGORISATION DES OISEAUX OBSERVÉS EN FRANCE

Le suivi et l'identification des oiseaux ont été réalisés principalement en comparant les photos disponibles sur les bases de données européennes et nationales. Les comités d'homologation et les commissions avifaunistiques des pays concernés par des observations de Pélicans frisés ont été consultés pour recouper les informations et proposer des hypothèses sur l'origine de ces oiseaux. La figure 1 retrace le parcours européen de quatre Pélicans frisés, deux adultes et deux immatures.

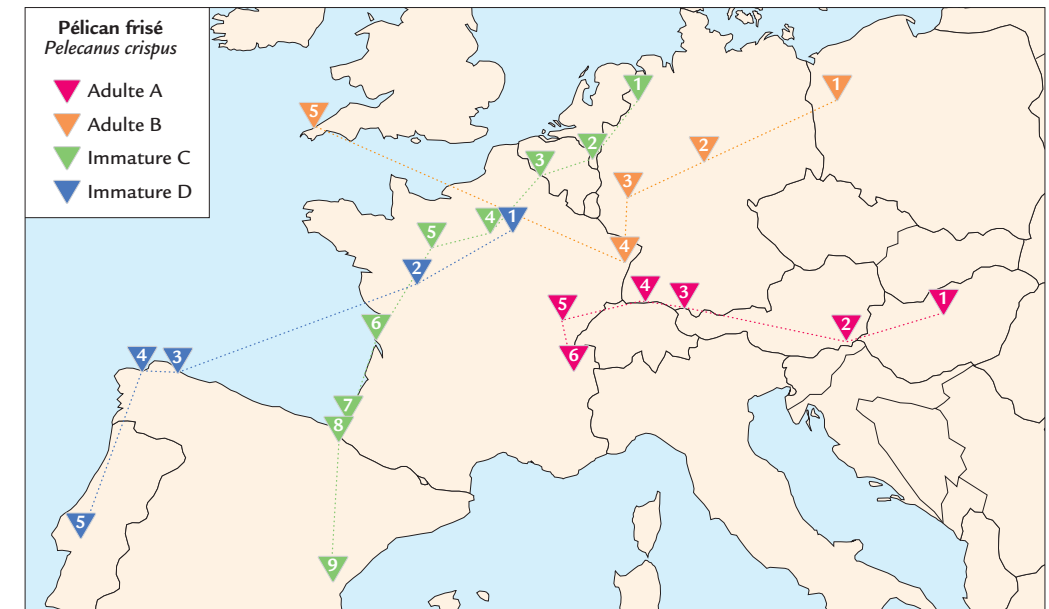


fig. 1. Localisation des observations de quatre Pélicans frisés *Pelecanus crispus* (deux adultes et deux immatures) suivis à travers l'Europe (le détail des observations et la catégorisation de ces oiseaux sont indiqués dans le texte et résumés dans le tableau 2). Location of the records of two adult (A & B) and two immature (C & D) Dalmatian Pelicans followed through Europe including France.

### Oiseaux adultes (fig. 1)

**Adulte A** – L'oiseau adulte de 2010 a été vu dans quatre pays différents avant d'être observé en France : d'abord du 10 au 15 février sur le Danube près de Budapest, Hongrie, puis les 26-27 février près de Gralla en Autriche. Il a ensuite stationné du 10 au 25 avril près de Thal, à la frontière helvético-autrichienne, puis du 12 au 29 avril sur la retenue d'eau de Klingnau, entre la Suisse et l'Allemagne. Le 2 mai, l'oiseau a été vu en France à Saint-Baraing, Jura, puis deux jours plus tard sur le lac du Bourget, Savoie. De bonnes photos prises tout au long de son trajet ont permis d'assurer l'identification et le suivi de cet oiseau. Les comités hongrois et autrichien ont placé cet individu en catégorie A, tandis que la Suisse et l'Allemagne l'ont placé en catégorie D. Le comité suisse justifie son choix par un stationnement anormalement prolongé pendant la période de reproduction ; cependant, il nous a fait savoir que cette catégorisation pourrait changer en fonction des décisions des autres pays (F. Schneider & C. Haag, comm. pers.). La CAF a aussi décidé

de placer cet individu en catégorie A et justifie son choix par le fait qu'il a été vu longeant le Danube à une date correspondant au retour des oiseaux adultes sur leurs colonies, par son plumage qui ne montrait aucune trace de captivité et par l'absence de bague qui a pu être vérifiée. Le lieu de sa première observation sur le Danube se situe à moins de 900 km des colonies de l'espèce dans le delta du Danube, il a ensuite parcouru plus de 1 000 km vers l'ouest. Cet oiseau représente donc la première mention française de l'espèce.

**Adulte B** – L'oiseau adulte de 2016 a été vu dans quatre pays différents : du 6 au 11 avril en Pologne, entre le 16 avril et le 1<sup>er</sup> mai dans trois localités d'Allemagne, le 3 mai à Aspach-le-Bas, Haut-Rhin, puis à partir du 7 mai dans le sud-ouest de l'Angleterre, où il sera observé jusqu'au 20 novembre (FREESTONE 2019). Une observation antérieure en Biélorussie pourrait également correspondre à cet individu. De bonnes photos de l'oiseau montrant une marque caractéristique sur la 7<sup>e</sup> primaire de l'aile droite ont permis de le suivre tout au long de son trajet. Compte tenu



des observations répétées de cet individu depuis les pays d'Europe centrale à une date cohérente avec une apparition naturelle, de l'absence de bague, d'un plumage ne montrant aucune marque suspecte et du maintien d'une distance de fuite importante durant tout son séjour, la CAF a également décidé de placer cet oiseau en catégorie A. Bien qu'il ait longtemps stationné en Cornouailles, la CAF a considéré que ce n'était pas incompatible avec un oiseau sauvage, notamment en raison de l'effet « cul-de-sac » de la pointe des Cornouailles. Cet individu a également été placé en catégorie A par les comités polonais et anglais (suite à la décision de la CAF; McINERNY 2019) et en catégorie D par le comité d'avifaune allemand.

#### Immatures ayant traversé le pays (fig. 1)

**Immature C** – En septembre 2016, un oiseau immature a été observé dans les Yvelines puis en Mayenne, dans les Pyrénées-Atlantiques et enfin en Espagne, où il a séjourné jusqu'au début du mois de novembre. Cet oiseau avait été observé auparavant en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique. Du fait du lieu de ses premières

observations (plusieurs oiseaux échappés avérés venant de Belgique, Pays-Bas et Allemagne), de son absence d'observation dans les pays d'Europe centrale, de ses dates d'observation et de son trajet similaire à des oiseaux très vraisemblablement échappés (voir l'oiseau D), la CAF a décidé d'appliquer le principe de précaution et de placer cet oiseau en catégorie D, même si une origine sauvage reste possible. Ce choix résulte principalement d'une absence d'argument positif en faveur d'une origine sauvage. La Belgique et l'Espagne ont également placé cet oiseau en catégorie D.

**Immature D** – En septembre 2017, un oiseau avec de nombreuses secondaires manquantes à l'aile droite a été observé à Saint-Germain-en Laye, Yvelines, puis en différentes localités du val de Loire avant d'arriver en Espagne puis au Portugal en novembre. Bien que nous n'ayons pas réussi à retracer son origine, il n'y a que peu de doute sur le fait que cette marque provienne d'une action d'éjointage en parc animalier, cet oiseau a donc été classé en catégorie E.

#### Immatures formellement échappés de captivité

En juin 2012, un oiseau observé dans plusieurs localités de Moselle était porteur d'une bague plastique rouge avec les inscriptions FWA. Il était né l'année précédente dans le parc animalier de Sainte-Croix à Rhodde, Moselle, où il n'avait pas été éjointé, contrairement aux autres individus. À la fin de l'année 2016, un oiseau avec un plumage très abîmé et porteur d'une bague bleue avec les inscriptions AT a été observé près de Zwolle, Pays-Bas. Jusqu'en août 2017 cet oiseau a été observé en différentes localités hollandaises et allemandes, avant d'être vu en Belgique, puis le 8 octobre près de Rouen, Seine-Maritime, le 11 près de Paris et finalement le 28 à Plessis-Brion, Oise. Un parc animalier contacté nous a informés que cet oiseau s'était échappé d'un parc hollandais et qu'il avait été recapturé en novembre 2017. Ces deux oiseaux ont logiquement été placés en catégorie E.

2. Pélican frisé *Pelecanus crispus*, adulte, Saint-Baraing, Jura, mai 2010 (Didier Lavrut). Adult Dalmatian Pelican.

#### Immature ayant séjourné dans le nord-est du pays (fig. 2)

Plus complexe fut le cas de l'oiseau immature ayant longuement séjourné au lac du Der, Marne et Haute-Marne, notamment entre 2015 et 2017. Repéré pour la première fois le 19 janvier 2015 à Saint-Privé, Yonne, il est ensuite présent du 30 janvier au 5 février près de Nevers, Nièvre. Dès le 8 février 2015, il est observé au lac du Der, où il séjourne irrégulièrement jusqu'au 18 mars de la même année. Ce n'est qu'un an et demi plus tard que cet oiseau est à nouveau contacté, et c'est à partir de cette date que sa présence est diffusée dans la communauté ornithologique, d'abord près de Dijon, Côte-d'Or, début septembre 2016, puis à nouveau sur le lac du Der du 7 septembre 2016 au 25 février 2017. Durant son séjour hivernal au Der, cet individu affectionne particulièrement le bassin nautique de Nuisement-du-Lac, où il se tient souvent en compagnie de cygnes des trois espèces. Il se laisse alors approcher à courtes distances (quelques dizaines de mètres), comme les Cygnes tuberculés *Cygnus olor*. À partir du 12 mars 2017, il est retrouvé près de Stenay, Meuse, où il vagabondera entre les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et de la Marne jusqu'à la fin juillet. Il réapparaît le 1<sup>er</sup> septembre 2017 sur le lac du Der, où il sera noté pour la dernière fois le 27 décembre de la même année. L'analyse du plumage sur photos et le suivi des déplacements a permis de confirmer qu'il s'agissait du même oiseau entre septembre 2016 et décembre 2017. En revanche, il a été plus difficile de prouver qu'il s'agissait du même individu entre janvier-mars 2015 et septembre 2016, en raison des changements importants du plumage et de la rareté des documents photographiques dont nous disposions lors de son premier séjour. Comme pour les oiseaux précédents, nous avons étendu les recherches aux autres pays européens en vue de retracer son parcours. De bonnes photographies et des caractéristiques du plumage ont permis de prouver qu'entre les deux séjours champenois, l'oiseau avait beaucoup bougé entre l'Allemagne et la Pologne, ce dernier pays ayant déjà accueilli au moins huit oiseaux sauvages dont un autre

| Dates                            | Localités/régions          | Pays      |
|----------------------------------|----------------------------|-----------|
| 20 nov. 2014                     | Évasion du zoo de Munster  | Allemagne |
| 22 nov.-28 déc.                  | Cologne                    | Allemagne |
| <b>2015</b>                      |                            |           |
| 19 janv.-5 fév.                  | Nièvre et Yonne            | France    |
| 8-23 février                     | Lac du Der, Marne          | France    |
| 17-18 mars                       | Lac du Der, Marne          | France    |
| 20 mars-9 avril                  | Ranstadt et environs       | Allemagne |
| 14 août-11 nov.                  | Région de Poznan           | Pologne   |
| 6-31 décembre                    | Région de Poznan           | Pologne   |
| <b>2016</b>                      |                            |           |
| 1 <sup>er</sup> janv.-11 avril   | Région de Poznan           | Pologne   |
| 22-23 mai                        | Région de Poznan           | Pologne   |
| 2 juin                           | Parc national Ujście Warty | Pologne   |
| 4-20 juin                        | Francfort et environs      | Allemagne |
| 17 juillet                       | Région de Poznan           | Pologne   |
| 10 août                          | Région de Poznan           | Pologne   |
| 25-26 août                       | Braunschweig               | Allemagne |
| 1-3 septembre                    | Dijon et alentours         | France    |
| 7 sept.-31 déc.                  | Lac du Der, Marne          | France    |
| <b>2017</b>                      |                            |           |
| 1 <sup>er</sup> janv.-25 février | Lac du Der, Marne          | France    |
| 12 mars-25 avril                 | PNR de Lorraine            | France    |
| 25 mai-10 juin                   | Étang Roi, Marne           | France    |
| 18-22 juillet                    | Étang Roi, Marne           | France    |
| 1 <sup>er</sup> sept.-27 déc.    | Lac du Der, Marne          | France    |

tab. 1. Observations successives en Allemagne, France et Pologne d'un Pélican frisé *Pelecanus crispus* immature échappé du zoo de Munster en novembre 2014. Chronological records in Germany, France and Poland of an immature Dalmatian Pelican following its escape from the zoo of Munster in November 2014.

immature à la même époque (mars 2015). Mais plus intéressant encore, cela a permis de remonter ses déplacements jusqu'au jour de son évasion du parc zoologique de Munster en Allemagne le 20 novembre 2014, alors dans sa 1<sup>re</sup> année civile (Martin Gottschling, comm. pers.). Cet individu a donc naturellement été placé en catégorie E. Le tableau 1 présente toutes les observations relatives à cet oiseau depuis son évasion du zoo de Munster, Allemagne, le 20 novembre 2014 jusqu'à sa dernière observation connue, le 27 décembre 2017 au lac du Der, Marne.



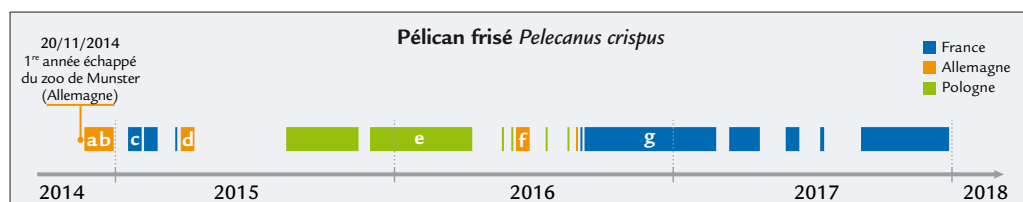
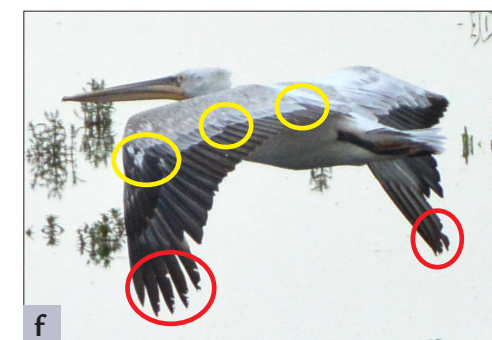
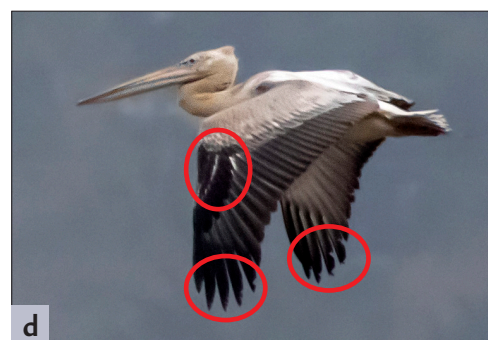
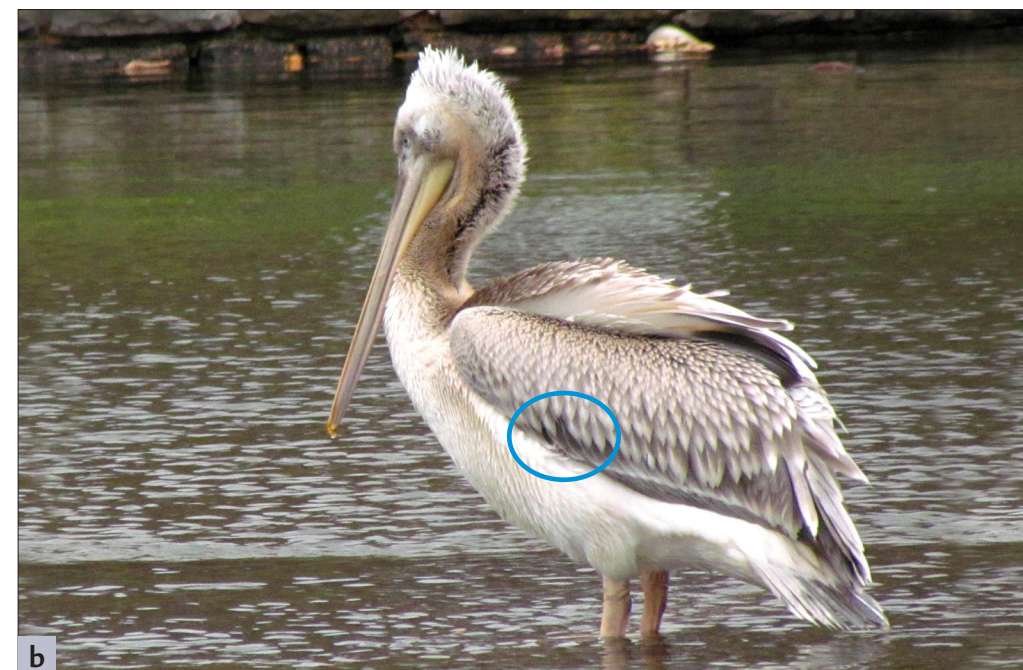
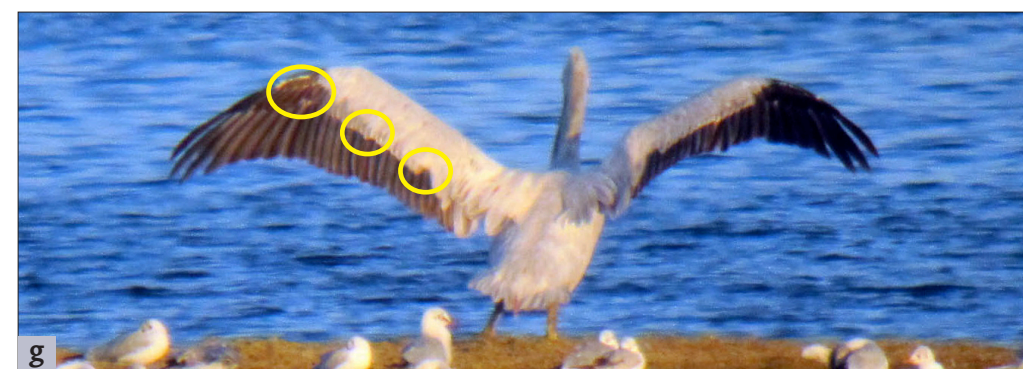


fig. 2. Chronologie des observations du Pélican frisé *Pelecanus crispus* immature ayant stationné longuement au lac du Der, Marne, de 2015 à 2017, avec les photographies et caractéristiques de plumage ayant permis de conclure qu'il s'agissait du même individu (les lettres figurant sur le graphique renvoient aux photos: a) Hans-Peter Ott, b) Peter Stollwerk, c) Daniel Dupuy, d) Wolfgang Henkes, e) Bogdan Rudzionic, f) Andreas Deissner, g) Yves Massin). Chronology of known records of the immature Dalmatian Pelican that stayed for a long time at Der lake, Champagne region, from 2015 to 2017 (letters correspond to the photographs presented above), with photographs and plumage characteristics proving that it is the same individual (blue: France; orange: Germany; green: Poland).





| Année | Dates d'observation – âge des oiseaux – localités/régions [autres pays visités]                                   | LOF |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1976  | 19 août – âge inconnu – Eppe-Sauvage (59) [–]                                                                     | D   |
| 1978  | décembre – âge inconnu – Cap Lardier (83) [–]                                                                     | R   |
| 1990  | 24 mars âge inconnu – Mondragon (84) [–]                                                                          | D   |
| 2010  | 2-4 mai – adulte (A) – Saint-Baraing (39), et lac du Bourget (73) [Hongrie, Autriche, Suisse, Allemagne]          | A   |
| 2012  | juin – immature – Plusieurs localités de Moselle (57) [–]                                                         | E   |
| 2015  | 19 janv. 2015-27 déc. 2017 – immature – Der (51) et autres localités (89, 58, 54, 55, 57) [Allemagne, Pologne]    | E   |
| 2016  | 1 <sup>er</sup> mai – adulte B – Aspach-le-Bas (68) [Pologne, Allemagne, Angleterre]                              | A   |
| 2016  | 16 sept.-6 oct. – immature C – Mayenne (53) et autres localités (78, 64) [Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne] | D   |
| 2017  | 8-28 octobre – immature – Plessis-Brion (60) et autres localités (76, 78) [Pays-Bas, Allemagne, Belgique]         | E   |
| 2017  | septembre – immature D – Saint-Germain-en-Laye (78) et val de Loire (49) [Espagne, Portugal]                      | E   |

tab. 2. Mentions françaises de Pélican frisé *Pelecanus crispus* et catégories attribuées par la CAF les concernant (les adultes A et B et les immatures C et D correspondent à ceux de la figure 1 ; R = donnée rejetée). Records of Dalmatian Pelican in France (left to right : year, date, age of birds, location, French list category, other countries where this individual has been recorded ; adults A and B, and immatures C and D are the same as on figure 1 ; R = rejected record).

## Oiseaux vus avant 2010

Un oiseau observé le long du cours du Rhône le 24 mars 1990 à Mondragon, Vaucluse, par P. Ramel et un autre le 19 août 1976 dans le val Joly à Eppe-Sauvage, Nord, par D. Pred'homme (GON 1977) ont tous les deux été placés en catégorie D, par manque d'informations disponibles pour statuer sur une possible origine naturelle. Enfin, la mention sans description d'un oiseau recueilli en décembre 1978 au cap Lardier dans le Var a finalement été rejetée par la CAF.

## CONCLUSION

Le Pélican frisé a donc été ajouté sur la Liste des oiseaux de France sur la base d'un oiseau adulte observé en 2010 dans l'est du pays – Jura et Savoie. Sur les 10 individus observés entre 1976 et 2017, seuls deux ont été inscrits en catégorie A par la CAF (tab. 2). Ces données correspondent à des oiseaux de type adulte observés au printemps, en migration et dont le début du parcours a pu être retracé jusqu'en Europe orientale. Trois autres individus ont été placés en catégorie D par manque d'arguments en faveur d'une origine sauvage. Quatre oiseaux pour lesquels l'origine captive a pu être établie ou fortement suspectée ont logiquement été placés en catégorie E, tandis qu'une dernière observation insuffisamment circonscrite a été rejetée par la CAF.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les membres des comités d'homologation et avifaunistiques européens ayant répondu à nos demandes et ayant transmis les informations nécessaires sur plusieurs oiseaux, avec une mention particulière pour Eckhard Möller qui nous a été d'une grande aide. Merci également à toutes les personnes qui nous ont permis d'y voir clair dans l'identification et le suivi des oiseaux grâce à leurs photos, documents ou informations diverses : Nicola Baccetti, Alain Crivelli, Giancarlo Fracasso, Marcel Gil Velasco, Marc Giroud, Martin Gottschling, Christoph Haag, Antoine Joris, Christopher Koenig, Lukasz Lawicki, Yves Massin, Chris McInerny, Mathieu Mittwoch, Laurent Raty, Sébastien Reeber, Julien Rougé, Antoine Rougeron, Fabian Schneider, Arnoud van den Berg, Frédéric Vanhove. Enfin nous remercions les parcs zoologiques qui ont bien voulu répondre à nos questions et Species360 qui nous a transmis les effectifs détenus en captivité.

## BIBLIOGRAPHIE

• BIRDLIFE INTERNATIONAL (2019). IUCN Red List for birds. (<http://datazone.birdlife.org/>). • BRICHETTI P. & FRACASSO G. (2003). Ornitologia Italiana, vol 1. Perdita Editore, Milano. • CRIVELLI A. J., MITCHEV T., CATSADORAKIS, G. & POMAKOV V. (1991). Preliminary results on the wintering of the Dalmatian Pelican, *Pelecanus crispus*, in Turkey. *Zoology in the Middle East* 5-1 : 11-20. • ELLIOTT A., CHRISTIE D.A., JUTGLAR F., KIRWAN G.M. & SHARPE C.J. (2019). Dalmatian Pelican. In DEL HOYO J., ELLIOTT A., SARGATAL J., CHRISTIE D.A. & DE JUANA E. (eds.), *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona ([www.hbw.com/node/52613](http://www.hbw.com/node/52613)). • FREESTONE P. (2019). Dalmatian Pelican in Cornwall: new to Britain. *British Birds* 112 : 401-406. • GON (1977). Observation d'un Pélican frisé. *Le Héron* 2-10:45. • GRUSSU M. & ATZENI

A. (2012). Influx of great white pelicans *Pelecanus onocrotalus* in Sardinia, Italy, in spring 2008. *Dutch Birding* 34 : 289-293. • IZHAKI I., SHMUELI M., ARAD Z., STEINBERG Y. & CRIVELLI A. (2002). Satellite tracking of migratory and ranging behavior of immature Great White Pelicans. *Waterbirds* 25-3 : 295-304. • JIGUET F., DOXA A. & ROBERT A. (2008). The origin of out-of-range pelicans in Europe: wild bird dispersal or zoo escapes? *Ibis* 150-3 : 606-618. • KHL L. & ALBEGGER E. (2014). Records of rare and remarkable bird species in Austria 2010-2011. Seventh report of the Avifaunistic Commission of BirdLife Austria. *Egretta* 53 : 10-28. • KOMISJA FAUNISTYCZNA (2011). Rządkie ptaki obserwowane w Polsce w roku 2010 – Raport nr 27. *Ornis Polonica* 52 : 117-149. • MCINERNY J.C. (2019). The Dalmatian Pelican in Britain. *British Birds* 112 : 401-406. • MICHEV T., PROFIROV L., NYAGOLOV K. & DIMITROV M. (2011). The autumn migration of soaring birds at Bourgas Bay, Bulgaria. *British Birds* 104-1 : 16-37. • MME NOMENCLATOR BIZOTTSAG (2015). 28th report of the Hungarian Checklist and Rarities Committee. • NADEEM M.S., ASIF M., MUJTABA G. & MAHMOOD T. (2006). Apparent unrecorded migratory route of Dalmatian Pelican *Pelecanus crispus* in Nag Valley, Pakistan. *Birding Asia* 5 : 73-74. • STAWARCZYK T., COFTA T., KAJZER Z., LONTKOWSKI J., & SIKORA A. (2017). *Rare Birds of Poland*. Sosnowiec. • VAN DER VLIET R., VAN DER LAAN J. & CDNA (2003). Rare birds in the Netherlands in 2002. *Dutch Birding* 25 : 361-384. • WASSMER S., HAAG C. & VALLOTTON L. (2011). Oiseaux rares et observations inhabituelles en Suisse en 2010, 20<sup>e</sup> rapport de la commission de l'avifaune Suisse. *Nos Oiseaux* 58 : 211-232.

## SUMMARY

**Addition of Dalmatian Pelican to category A of the French list.** Until now, the Dalmatian Pelican was placed in category D of the French bird list. This species has been observed ten times in France, seven of which in the last ten years. This marked increase has led the French avifaunal commission (CAF) to review the species status since East Mediterranean populations are increasing in numbers, and individuals can wander away from breeding areas. Conversely, the species is kept in captivity and known escapes have been found in Western Europe. The CAF thus had to decide between wild and captive origins for each individual. After careful consideration, two birds have been accepted in category A, the first French record referring to an adult bird observed in 2010 in the eastern part of the country, previously seen in Hungary, Austria, Germany and Switzerland. This record has also been accepted to category A in Hungary and Austria, although it remains in category D in Germany and Switzerland so far. The two accepted French records refer to adult birds observed in spring, at migration time, and the onset of their journeys has been traced back to Eastern Europe. Three other individuals were placed in category D. Four birds for which captive origin could be established or strongly suspected were logically placed in category E. Lastly, one record has been rejected by the CAF.

Contact : Paul Dufour  
([paul.dufour80@gmail.com](mailto:paul.dufour80@gmail.com))



3. Pélican frisé *Pelecanus crispus*, adulte, Cornouailles, Grande-Bretagne, mai 2016 (Alex McKechnie). Adult Dalmatian Pelican.